MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Leudeville

Autres communes :

R500

Appellation : Monument de la Croix Boissée

Monument(s)

Appellation : Monument de la Croix Boissée

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 05/01/1950

Étendue de la protection : Monument de la Croix Boissée : inscription par arrêté du 5 janvier 1950

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.